

# Pic de Bure : 3 ans pour le responsable de la maintenance

Le procureur de la République, Michel Sélariès, a requis aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel de Gap, une peine de trois ans de prison dont six mois ferme, à l'encontre du responsable de la maintenance du téléphérique du pic de Bure (Hautes-Alpes), de 1984 à 1991, Aldo Oberti.

Le procureur a estimé qu'en dépit de ses dénégations, M. Oberti, 72 ans, était celui qui avait démonté le frein de chariot en 1985 ou 1986, dispositif qui aurait pu éviter la chute de la cabine sur le sol le 1er juillet 1999, à l'origine de la mort de 20 personnes.

Il a également requis une peine de trois ans de prison, dont quatre mois ferme, à l'encontre de l'inspecteur de l'APAVE (l'organisme de contrôle), Edouard Ponchier, à cause des «déficiences prononcées dans sa mission de contrôle».

Suite de l'article du Figaro

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le dimanche 30 novembre 2003**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3776-pic-bure-3-ans-pour-responsable-maintenance.html>